

Réf: Dossier N° 087043

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXO TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 7E TRANCHE, Lot 3564,
Ilot 290

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 07/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXO TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT URBAIN, -TRANSPORT INTERURBAIN,
-VENTE DE VEHICULES A CREDIT, -VENTE ET LOCATION DE
VEHICULES, -IMPORT -EXPORT

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS
BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES
SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC
POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES
BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION-GERANCE DE TOUT
FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS
TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET
GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS FINANCIERES,
COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES
SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET
SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE
DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 7E TRANCHE, Lot 3564,
Ilot 290

Dirigeant(s) : M ETCHERE ASSAMOI DESIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01804 du 15/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10221/GTCA/RC/2022 du 15/03/2022

